



5 Rue Camille Desmoulins, 89000 Auxerre
☎ Président CDPE : 07.67.50.57.40

M. Mickaël MOISON,
Président du CDPE Yonne
Mme Nezih Loth
Représentante du conseil local FCPE du lycée Janot de Sens

A Sens, le 21 Septembre 2023

A l'attention de **Mr Lepetz** Directeur Académique
Des Services de l'Éducation Nationale de l'Yonne
Copie **Mr Goux**, Proviseur des Lycees Janot et Curie
Copie **Mr N'Gahane**, Recteur de l'académie de Dijon
Copie Mme Amis Isabel, FCPE Bourgogne
Copie **Mr Ensel** , Président FCPE

Monsieur le Directeur

Depuis le début de la rentrée, les élèves du lycée Janot et de ce fait les parents d'élèves mais aussi les professeurs et les autres personnels administratifs subissent des conditions de travail déplorables.

Ce qui est le plus inquiétant est que cette situation connue en principe de vos services depuis quelques semaines semble visiblement perdurer alors que la troisième semaine de scolarité va s'achever.

Cette situation n'est malheureusement pas qu'une posture de notre part. En effet, nous avons pris le soin d'objectiver ce constat via un appel à témoignage lancé le Mardi 19/09 après-midi auprès des parents d'élèves du lycée Janot dont nous avons notamment pour rôle de porter la voix.

Vous conviendrez que le constat dressé ci-dessous est sans appel au bout de seulement 2 jours de consultation. Voici en synthèse les retours obtenus (plus d'une centaine de mails à l'appui) :

- Enormes files d'attente pour la pause déjeuner. De nombreux élèves n'ont pas le temps de déjeuner ou arrivent en retard en cours et ont été parfois refusés. Des cours ont été supprimés pour augmenter la plage horaire sans résoudre le problème.
- Manque de professeurs dans des matières fondamentales comme les mathématiques ou pour des spécialités.
- Manque de Professeurs Principaux ce qui désoriente les élèves.
- Emplois du temps avec de nombreux trous voire conséquents (ex : 4h de cours pour une journée de 8h à 18h).
- Emplois du temps différents entre la version communiquée à l'élève, celle d'Eclat et celle de Pronote ce qui désoriente les élèves.
- Emplois du temps avec des matières qui se télescopent pour des élèves ayant pris des options
- Emplois du temps avec des heures manquantes.
- Absences de professeurs non signalées.
- Changements de classes voire des cas de changement multiples.
- Et toujours des classes de plus en plus chargées d'une année sur l'autre.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'ajouté à ces conséquences visibles, il y a un effet boule de neige qui s'opère et qui se traduit par notamment :

- Une perte de confiance des élèves qui se retrouvent à changer de classe sans explication et à devoir rattraper les cours...
- Une inquiétude grandissante des parents qui compatissent à la détresse de leurs enfants et qui sont dans l'incapacité de faire quoi que ce soit ! Ils ont souvent bien du mal à obtenir un interlocuteur auprès du lycée
- Un stress du corps professoral qui se répercute sur la qualité des cours et qui aura forcément une incidence sur la complétude des programmes puisque, vous nous l'accorderez volontiers, on ne récupère pas trois semaines de scolarité facilement avec des effectifs d'enseignants toujours plus réduits et à flux tendus.
- Une perte de crédibilité des équipes de direction faute de leur fournir les moyens permettant de restaurer très rapidement une situation normale.
- Une image de la région mise à mal du point de vue éducatif au travers d'un des plus grands lycées de France dont les difficultés sont relatées jusque dans les médias régionaux (F3 Bourgogne).

En tant que représentants des parents d'élèves du département et au vu des missions qui vous sont confiées nous vous demandons instamment :

- d'établir un plan d'urgence en collaboration avec les équipes pédagogiques du lycée Janot afin de mettre en place des moyens adéquats pour rétablir au plus vite une scolarité digne pour nos enfants et tout le personnel du lycée.
- De communiquer à l'ensemble des parties prenantes ce plan d'action afin d'apaiser au plus vite le climat scolaire au sein du lycée

Nous vous demandons de ne pas attendre des évènements plus grave pour remédier à cette situation

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Mr Mickaël Moison

Président du CDPE de l'Yonne
le 21 Septembre 2023



Mme Nezih Loth

Représentante du Conseil Local du Lycée Janot